

COMMISSION TOURISME

16/07/2009

Présents :

Hubert PFISTER (Président du Pays GCC), Hélène DUBOIS (SI Ste Etienne VF), Marie-Amélie PEAN (SIVOM grand Site), Olivier LESAGE (Association Cévennes Ecotourisme), Michel SALLES (CC Hauts Gardons), Audrey LAPEYRE (Association Stevenson), Ludovic INSALACO (OT Florac/Ispagnac), Marcel SAVAJOL (Président OT Florac/Ispagnac), Michel CEBE (CC Pays de Florac et du Haut Tarn), Fanny WAGNER (SIVOM Grand Site), Philippe MONTALBETTI (AdE), Joël THOMAS (OT Ste Enimie), Bruno DAVERSIN (PNC), Roland JAFFUEL (PNC), Romain TAURINES (PNC), Sylvain LHUILLIER (Pays GCC).

Ordre du jour :

- 1 - actualité Pays
- 2 - lien avec le schéma départemental du tourisme
- 3 - validation prestataire pour le SLOT
- 4 - validation du programme de formation
- 5 - préparation des contrats de Pays 2010

1. Actualité Pays

❖ Reconnaissance

Le Pays n'est pas encore reconnu par l'Etat, il est toujours considéré en préfiguration tant que toutes les CC n'ont été transmises en Préfecture de Région. Ce n'est qu'à ce moment là que le Pays sera reconnu au sens de la loi Voynet. A ce jour, toutes les CC ont transmis cette délibération et le dossier va être envoyé à la Préfecture de Région.

❖ Ressources humaines

Le Pays a embauché une nouvelle secrétaire comptable : Estelle HAEGEL. Elle partage son temps de travail entre l'association « Cévennes Ecotourisme » et le Pays, via le Groupement d'Employeurs des Cévennes.

De plus le Pays a conventionné avec la CC du Pays de Florac pour assurer le fonctionnement et l'animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac ; aussi le Pays a recruté l'animatrice Lucie HUGON au 1^{er} Juillet.

Enfin, Benjamin FOUILLERON, le chargé de mission « accueil » commencera dès le 15 Juillet, le recrutement s'étant déroulé fin Juillet avec des membres du Pays et des membres extérieurs.

2. Lien avec le schéma départemental du tourisme

Le département a lancé une réflexion pour réviser son schéma départemental du tourisme. Deux réunions ont déjà eu lieu auxquelles le Pays a participé.

L'une, le 06/07, présentait le diagnostic du tourisme en Lozère. Ce dernier souligne plusieurs points négatifs comme le manque de structuration et de lisibilité de l'offre, une mise en réseau des acteurs insuffisante, un gros problème de qualité dans les hébergements, une mauvaise structuration pour le hors saison ; tout ceci pouvant expliquer en partie la baisse de fréquentation constatée depuis les années 2000, de l'ordre de 7 %. Concernant le positionnement et l'image du territoire, une enquête a montré que la Lozère était mal connue et avec une image plutôt négative, surtout pour la clientèle du bassin parisien. La non-reconnaissance par un certain nombre d'élus lozérien de la place du tourisme dans l'économie locale a également été pointée comme un frein.

Auparavant, le 30/06, une réunion portait sur l'organisation touristique. Le département et le CG sont conscients qu'il faut changer d'échelon pour être plus cohérent et plus efficace localement notamment pour faire des économies d'échelles. Le CDT souhaite mieux travailler avec les OT/SI, en gardant un maillage important via les « petits OT/SI » et envisagent de conventionner avec un OT « référent » pour ce qui concerne l'information, le classement et la promotion. Pour cela, ils proposent de « découper » la Lozère en 4 « pôles » reprenant les régions naturelles (Aubrac, Margeride, Causses, Cévennes). Toute la question est de savoir sur quel découpage s'appuyer. Lors de cette réunion, le Pays GCC a exprimé son souhait que le découpage se fasse sur des périmètres déjà existants et notamment sur celui du Pays GCC où des démarches de structuration et d'organisation communes existent depuis plusieurs années. Ce choix sera fait lors de réunions thématiques et/ou territoriales à l'automne auxquelles il sera important de participer.

Les membres de la commission réagissent et prennent la délibération suivante :

« Le Pays Gorges Causses Cévennes, engagé depuis plusieurs années dans une réflexion autour de la structuration de ses acteurs touristiques pour une meilleure organisation, souhaite que le schéma départemental prenne en compte cette volonté locale. Le Pays GCC souhaite donc que la politique départementale en matière touristique se base prioritairement sur les territoires des Pays qui, regroupant l'ensemble des acteurs locaux concernés (élus, entreprises touristiques, associations,...) sont les échelons pertinents pour mener des actions communes efficaces et concertées, en appui à ce qui se fait au niveau départemental. »

Ces éléments seront rappelés à l'automne lors des réunions de concertation organisées par le département.

3. Validation du prestataire pour le SLOT

La proposition faite par le cabinet « CRITER » pour la mise en œuvre du schéma local d'organisation touristique sur le Pays GCC est validée par la commission (voir présentation powerpoint jointe).

Des remarques sont apportées quant aux dates de réalisation de ce SLOT (de septembre à mars) vis-à-vis du schéma départemental (voir ci-dessus) et du dépôt des fiches-actions 2010 pour la Région avant le 30/09.

Suite à un échange avec le cabinet après la réunion :

- *vis-à-vis du département : prendre en compte les orientations du schéma, voir les conclusions des orientations et mener notre démarche sereinement en parallèle.*
- *vis-à-vis de la Région : nous travaillerons ensemble pour déposer des fiches prévisionnelles décrivant les actions pressenties pour 2010.*
- *la réunion de lancement du SLOT aura lieu le 15 septembre*

4. Validation du programme de formation

Le projet de programme de formation proposées par le cabinet CRITER, en parallèle de la mise en place du SLOT, est présenté (voir document joint).

Ces formations s'adressent aux techniciens des OT/SI du territoire, aux prestataires touristiques et aux agents des structures œuvrant dans le champ touristique. Co-financés par les organismes collecteurs de formations (OPCA), le premier volet sera gratuit pour les stagiaires car le Pays prendra en charge la part revenant normalement à chaque stagiaire.

Le premier volet sur le positionnement territorial est validé mais des remarques sont faites sur le deuxième volet « production marketing » jugée trop « élitiste » et risquant de ne concerner que les « meilleurs ». Beaucoup de prestataires ne proposent pas de produits et il serait peut être bon d'agir sur prioritairement sur la qualité de l'accueil et l'hébergement par exemple. Des discussions seront donc faites avec le cabinet pour retravailler ce deuxième volet.

5 - Préparation des contrats de Pays 2010

Les projets qui seront présentés au contrat de pays via des fiches actions sont présentés.

- Pays GCC :

- actions concernant la suite du SLOT (à travailler avec le cabinet CRITER)
- suite des formations

- SIVOM Grand Site :

- une fiche sur la mission d'ingénierie du SIVOM
- une fiche sur l'organisation de session de mise en réseau des élus sur l'opération Grand Site, en complémentarité avec les actions de formations organisées directement par le Pays.

- OT Florac/Ispagnac :

- suite des actions engagées en 2009 concernant la mise en réseau des OT (Agenda 365) et ouverture à d'autres actions (marredelaplage.com,...).

- CC Hauts Gardons :

- projet de reconstruction du village de vacances du Martinet avec une orientation forte mise sur le volet éco-tourisme (matériaux écologique, économie d'énergie) en lien avec le territoire (travail avec le PNC°)